

**MARIE-ANNE PAVEAU: *Langage et morale. Une éthique des vertus discursives*, éditions Lambert-Lucas, 2013, 303 pages.**

Traduzido por: Ivone Benedetti  
e publicado pela Editora da Unicamp em 2015.

DOMINIQUE MAINGUENEAU<sup>1</sup>

Marie-Anne Paveau, professeure en sciences du langage à l'université Paris XIII, est une chercheuse particulièrement active et créative aussi bien dans l'étude du discours au sens usuel du terme que dans la réflexion sur les conditions de possibilité de cette étude. En témoignait déjà son livre *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition* (2006) où elle a affirmé des positions originales dans le champ des sciences du langage. Son livre *Langage et morale. Une éthique des vertus discursives* (2013) prolonge cette réflexion mais en l'élargissant considérablement, comme le montre le passage d'une théorie de la cognition sociale à une théorie des « vertus discursives » qui intègre l'ensemble de l'environnement du discours.

On pourrait penser que la lecture d'un tel livre ne soulève pas de difficultés. Depuis que l'on réfléchit sur le langage on n'a pas manqué de s'interroger sur ses relations avec la morale : que ce soit pour disqualifier l'usage sophistique qu'on peut en faire, si l'on est philosophe, pour expliquer les règles de la politesse, si l'on est moraliste, pour énoncer les lois d'une profession (journalisme, politique, médecine...), pour dire les conditions de la vie pieuse (sans vains bavardages et médisances, sans mensonges...), etc. Mais le livre de M.-A. Paveau se situe bien au-delà de telles distinctions, comme le montre l'apparition dans le sous-titre d'un concept à l'énigmatique polysémie : « vertu discursive ». Il ne s'agit pas d'un ouvrage qui porte sur un domaine périphérique de la réflexion sur le langage, en l'occurrence l'éthique, mais sur la conception même qu'on peut se faire du langage et des sciences du langage : « la volonté d'intégrer le paramètre éthique à la linguistique » (p.14) appréhendée dans toutes ses dimensions. La teneur très théorique du propos va cependant de pair avec un souci extrême pour les cas concrets. La réflexion est en effet illustrée par un nombre considérable d'exemples, tout authentiques, empruntés à l'actualité. On n'en attendait pas

---

<sup>1</sup> Professor na Paris IV – Sorbonne.

moins d'une chercheuse qui met au premier plan « l'ajustement » du discours, pour reprendre un terme qui lui est cher, aux multiples paramètres d'un environnement toujours singulier.

Le premier chapitre balise le terrain, situant la réflexion de l'auteure « à la croisée de la théorie du discours, de la philosophie morale et de la connaissance, et de la cognition sociale » (p.18). La « morale » qu'impliquent les « vertus discursives » est loin de la conception kantienne ; elle s'inscrit plutôt dans la lignée aristotélicienne, qui associe étroitement l'éthique et les mœurs. Les chapitres 2 et 3 évoquent un certain nombre de recherches, très diverses, qui se préoccupent d'éthique dans le domaine du langage, qu'il s'agisse des théories de philosophes tels qu'Habermas ou K. O. Apel sur l'éthique de la discussion, des considérations de S. Auroux en termes de philosophie du langage sur l'éthique de la recherche en linguistique, qu'il s'agisse encore des réflexions de la linguiste R. Koren sur la question de l'objectivité, des travaux de certains spécialistes de pragmatique sur le mensonge ou la mauvaise foi, etc. Le chapitre 4 adopte un tout autre point de vue, s'attachant à répertorier les « morales sociales de la parole » qui régulent, et sanctionnent, les usages du discours jugés déviants : les morales religieuses, les lois diverses (sur le racisme, la diffamation, l'outrage...), mais aussi les normes de la politesse ou le politiquement correct.

C'est à partir du chapitre 5 que M.-A. Paveau expose les arrière-plans théoriques sur laquelle elle fonde sa conception de la « vertu discursive ». Elle entend définir un espace spécifique, celui d'une « philosophie du discours » distincte de la traditionnelle philosophie du langage ; cette philosophie du discours doit en effet traiter d'usages effectifs, en contexte et, pour cela, elle doit opérer un certain nombre de choix théoriques, dont le principal est l'affirmation de « l'externalisme de l'esprit et du langage » (p.141). Plus précisément, M.-A. Paveau opte pour un « externalisme modéré » selon lequel « l'esprit est à la fois dans notre tête et à l'extérieur, et en particulier dans la tête des autres individus » (p.141). A cette fin, elle convoque des références très diverses : de la pensée du neurobiologiste F. Varela à la sociologie de B. Latour en passant par l'« active externalism » de A. Clark et D. Chalmers. Une telle attitude l'amène à repenser la notion même de contexte, qui ne doit plus être considéré comme un arrière-plan mais comme un milieu où évoluent divers « contributeurs à la production verbale, tous co-constructeurs des énoncés : les agents humains au premier chef, mais également les agents langagiers non humains que peuvent être les technologies linguistiques (grammaires, dictionnaires, listes) et discursives (ensemble des méthodes de production, diffusion, transmission, déformation et modification de ces discours), les prédiscours internes et externes, et l'ensemble des données culturelles, sociales, historiques, institutionnelles et morales, elles aussi internes et externes » (p.144).

Allant encore plus loin, pour intégrer la dimension éthique dans la linguistique M.-A. Paveau met en cause « les disjonctions langage-réalité et langage-évaluations » (p.145), ce qui implique une « épistémologie des vertus ». Elle se réclame ainsi de divers courants philosophiques peu présents dans la réflexion européenne continentale : le pragmatisme, le « réalisme moral », le « réalisme

esthétique »... Au cœur de sa démarche se trouve la notion de « vertu discursive » qu'elle a forgée à partir de la notion de « vertu intellectuelle », concept clé de « l'épistémologie des vertus » (L. Zagzebski, J. Greco, E. Sosa), dont l'origine peut être rapportée à E. Anscombe dans les années 1950, voire à Aristote, et qui pose que les vertus intellectuelles sont des vertus morales. Pour M.-A. Paveau, le caractère normatif de l'épistémologie donne « un appui solide à l'hypothèse d'une vertu discursive ». En effet, « de même qu'il existe une dimension morale de la connaissance, de même on posera une dimension morale du discours » (p.159). Cette vertu discursive porte ainsi sur tous les énoncés, et pas seulement sur les énoncés qui impliquent une évaluation en termes moraux. De tout discours il est requis qu'il soit « vertueux », « ajusté aux valeurs en circulation dans la réalité complexe et instable des agents et de leurs environnements » (p.160). M.-A. Paveau décline cet « ajustement » en trois composantes : les valeurs qui sous-tendent les relations entre les agents (« la décence discursive »), la manière de dire l'état du monde, la façon de s'intégrer dans la mémoire discursive des sociétés.

Ce sont ces trois composantes qui sont abordées dans les chapitres qui suivent. D'abord, au chapitre 6, les relations que les discours entretiennent avec leur mémoire. C'est là un thème cher à l'auteure depuis une dizaine d'années. Le chapitre 7 porte sur l'ajustement du discours à la réalité (véracité, acceptabilité...) et le chapitre 8 sur la « décence discursive », définie comme la qualité d'un discours où « non seulement les agents ne s'humilient pas entre eux, mais qui est produit dans un environnement dont les valeurs ne permettent pas l'humiliation des agents » (p. 233).

Une conclusion générale sur les relations entre langage et morale récapitule les principales propositions du livre. M.-A. Paveau y réaffirme sa volonté de prendre ses distances avec « les perspectives égocentrées » (approche énonciative stricte et conception du locuteur comme seul ou principal producteur de la parole) et logocentrée (approche discursivo-langagière privilégiant les matérialités strictement langagières et leurs marques) » (p. 266). L'éthique étant une réflexion sur les comportements, l'usage du langage étant un comportement, le langage a affaire de manière constitutive à la morale.

Il est très difficile de donner en quelques paragraphes l'essentiel du contenu d'un tel livre, dont la densité intellectuelle n'a d'égale que la richesse et la précision de la documentation. Et ceci d'autant plus qu'il s'appuie sur des références théoriques très récentes qui pour la plupart ne sont pas familières à la majorité des chercheurs en sciences humaines et sociales. On doit reconnaître qu'il est très inhabituel qu'un(e) linguiste mobilise un arrière-plan philosophique conséquent pour assoir ses propres concepts, voire se propose d'élaborer une véritable philosophie du discours. Spontanément, les linguistes sont tournés vers l'empirie et ne se préoccupent guère de mettre en cause les paradigmes dominants en matière d'épistémologie. Ils demandent seulement à la philosophie de fournir un fondement à leurs pratiques de construction des données et de modélisation. M.-A. Paveau s'affranchit délibérément de ce cadre rassurant. Ce faisant, mais dans un paysage intellectuel très différent, elle renoue avec une caractéristique majeure des débuts de l'analyse du discours francophone : son lien avec la

philosophie, et plus particulièrement avec l'épistémologie. L'auteure inscrit sa réflexion sur le langage et la morale dans la vaste entreprise de refondation de l'ensemble des sciences du langage à laquelle elle travaille depuis une dizaine d'années : d'abord focalisée sur la cognition sociale, sa pensée a ensuite investi, sous le nom de « linguistique symétrique », l'espace des nouvelles technologies ; la dimension éthique ajoute une nouvelle dimension à sa conception du discours et de la manière dont il convient de l'appréhender.

Dans l'univers des études de discours (j'emploie volontairement un terme très englobant), cette entreprise est singulière. On établit communément une distinction parmi les spécialistes du discours entre deux grandes catégories : d'une part ceux qui travaillent à élaborer une « théorie du discours », d'autre part, beaucoup plus nombreux, les analystes du discours proprement dits, qui privilégient la modélisation de données empiriques. Dans cet ouvrage M.-A. Paveau s'installe clairement dans le premier camp. À la nuance près qu'elle se réclame, on l'a dit, d'une *philosophie* du discours. Le problème est évidemment de savoir si cette différence de terminologie est importante ou non. Si l'on s'en tient aux références théoriques citées, il est clair que l'entreprise de M.-A. Paveau est fort éloignée du post-structuralisme qui sert d'assise à la plupart de ces travaux de « théorie du discours ». En outre, les adeptes de la théorie du discours sont portés entrer en conflit avec les pré-supposés de la plupart des professionnels de la philosophie, alors que Marie-Anne Paveau s'appuie massivement sur la philosophie, de la plus classique à la plus contemporaine, pour penser le discours. Mais ces divergences se détachent sur un même fond : dans tous les cas, le discours apparaît comme un objet doublement double, si je peux dire. Double parce que, comme je l'ai dit à diverses reprises, c'est à la fois une réalité empirique et une certaine manière d'appréhender cette réalité ; mais aussi parce que le discours s'inscrit à la fois dans les sciences humaines et sociales et les excède sans cesse, pour se déporter vers des interrogations radicales, d'ordre philosophique. Néanmoins, la situation de M.-A. Paveau est moins confortable que celle de ceux qui se réclament de la « théorie du discours » ; en effet, même s'ils croisent sans cesse des questionnements de philosophes, ils ne se posent pas en philosophes ; ils développent ce qu'on pourrait appeler le potentiel critique des concepts attachés à la discursivité. En faisant de sa « philosophie du discours » une branche complémentaire de ce domaine traditionnel de la philosophie qu'est la « philosophie du langage », M.-A. Paveau prend le risque de se trouver dans un espace difficilement identifiable par les spécialistes du langage sans être pour autant pleinement reconnue par les philosophes. Son livre adopte pourtant clairement une démarche typiquement philosophique, où il s'agit de définir la pertinence du découpage d'un espace conceptuel à partir d'une configuration déterminée du savoir. De leur côté, les linguistes qui se soucient d'éthique se contentent d'élaborations beaucoup plus sectorielles et ne sont pas nécessairement enclins à accepter dans toute sa complexité et sa radicalité une pensée qui va en réalité bien au-delà des problèmes éthiques qu'ils rencontrent en tels ou tels points de la réflexion sur la langue et la linguistique. Cette situation inconfortable n'est pas sans évoquer celle de l'analyse du discours philosophique,

qui a priori devrait intéresser, à des titres différents, analystes du discours et philosophes mais qui est largement ignorée par les deux communautés.

Au-delà de ce livre, c'est l'ensemble du parcours de M.-A. Paveau qui retient par sa singularité et sa puissance d'innovation. Son compatriote M. Pêcheux, qui s'est attaché lui aussi à développer une réflexion d'ordre philosophique autour de la discursivité, travaillait dans un espace mieux balisé : il avait un maître, Althusser, un corpus de référence, la politique, et s'appuyait sur deux blocs théorique alors fortement implantés dans le monde intellectuel de l'époque : celui de la linguistique structurale et celui d'un freudo-marxisme renouvelé par Lacan. En revanche, M.-A. Paveau effectue, à l'intérieur d'un paysage intellectuel beaucoup plus confus, des associations audacieuses d'éléments pris dans des champs et, à l'intérieur de ces champs, dans des courants d'idées très variés ; de plus, elle nourrit sa réflexion à partir d'études sur les terrains les plus divers, qui vont de la pornographie et du *gender* aux technologies du web, en passant par la violence verbale. On comprend qu'un tel livre ne puisse pas se reposer sur un public circonscriptible à l'avance, et qu'il doive construire le sien